

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 703

28 septembre 2000

### SOMMAIRE

(Le) Beau, S.à r.l., Dippach	page 33701	Levit S.A., Luxembourg	33700
Cane Holding S.A., Mamer	33719	Lilliput S.A., Luxembourg	33700
Caparmor S.A., Luxembourg	33723	Link Capital Holdings S.A., Luxembourg	33699
CA.P.EQ. HP I S.C.A., Luxembourg	33720, 33721	Luigi Serra International S.A., Luxembourg	33700
CA.P.EQ. HP II S.C.A., Luxembourg	33721, 33723	Lux-Prom S.A., Dippach	33701
Caragana S.A., Luxembourg	33723	Luxteco International S.A.H., Luxembourg	33700
Carrus Finances S.A., Luxembourg	33723	Maison Waller S.A., Luxembourg	33698
CBR Finance S.A., Luxembourg	33723	Marchesini Investment Group S.A., Luxembourg	33702
C.C. & T. S.A., Luxembourg	33724	Meir S.A., Luxembourg	33703
CEFRALUX, Centrale Electrique Franco-Luxembourgeoise, S.à r.l., Luxembourg	33724	Menrac International S.A., Mamer	33703
Codipart S.A., Luxembourg	33724	Merloni Financial Services S.A., Luxembourg	33702
Communication Services Investment C.S.I., S.A., Luxbg	33724	Mondial Pro S.A., Capellen	33704
Compagnie Financière Serinvest S.A., Luxbg	33725	Muscat S.A., Luxembourg	33704
Compolux S.A.	33699	Musicont S.A., Luxembourg	33705
Construction et Gestion, S.à r.l., Luxembourg	33725	Mutuelle Luxembourgeoise de Gestion, Luxembourg	33702
Context, S.à r.l., Luxembourg	33725	Nelson Beteiligungsgesellschaft S.A., Luxembourg	33706, 33707
Conventum, Sicav, Luxembourg	33725	Norda S.A., Luxembourg	33705
Corum Holding S.A., Luxembourg	33725	Nougat Stany, S.à r.l., Oetrange	33706, 33707
De Agostini Holding S.A., Luxembourg	33725	Occimed, S.à r.l., Luxembourg	33707, 33708
Dero S.A., Luxembourg	33726	Office City S.A., Luxembourg	33709
Dexia Luxpart, Sicav, Luxembourg	33726	Oilru Holding S.A., Luxembourg	33703
DIM-Spezial, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital, Senningerberg	33726	Ökoveision Lux S.A., Luxembourg	33710
Driver International S.A., Luxembourg	33727	Orning Coaches A.G., Luxembourg	33710
DSL BANK, Deutsche Siedlungs- und Landesrentenbank AG, Berlin/Bonn	33727	Papiers Invest (Luxembourg) S.A., Luxbg	33709, 33710
Duverney Finance S.A., Luxembourg	33728	Paringes Holding S.A., Luxembourg	33708
Edel-Finanz A.G., Luxembourg	33728	PIR, Projets Industriels de Roumanie S.A., Luxbg	33711, 33712
Eihpos Investment S.A., Luxembourg-Kirchberg	33728	PMA Management, S.à r.l., Mersch	33710
Electricité Longhino, S.à r.l., Steinfort	33729	Portuguese Smaller Companies Fund, Luxbg	33711
Elodie Holding S.A., Luxembourg	33729	Pregel Sogarfi S.A., Luxembourg	33713
Entreprise Service S.A., Differdange	33729, 33730	Profimolux S.A., Luxembourg	33710
Espirito Santo Financial Group S.A., Luxbg-Kirchberg	33730	ProLogis Spain II, S.à r.l., Luxembourg	33713
Etra Global Advisory S.A., Luxembourg	33730	Promofi S.A., Luxembourg	33714
EUROCAP S.A., European Capital Investments (Luxembourg), Luxembourg	33730	Pushka Real Estate S.A., Luxembourg	33714
European Media Ventures S.A., Luxembourg	33733	Quatar International S.A.H., Luxembourg	33714
Euro-Top S.A., Luxembourg	33738	Racis Holding S.A., Luxembourg	33712, 33713
Fides et Spes S.A., Luxembourg	33733	Radio Finance S.A., Luxembourg	33715
Finalba S.A., Luxembourg	33733	Randstad Interim S.A., Luxembourg	33714
Financière Baucalaise S.A.H., Luxembourg	33734	Regard S.A., Luxembourg	33715
Finvibelux S.A., Luxembourg	33734	Roscoff Holding S.A., Luxembourg	33715
Forus Holding S.A., Luxembourg	33734	Rosenberg Management S.A., Luxembourg	33716
Giffin Holding S.A., Luxembourg	33734	Samafil Holding S.A., Luxembourg	33716
Gioch S.A., Luxembourg	33735	SHA Finance S.A., Luxembourg	33717
Gismo Finance S.A., Bertrange	33735	Silene S.A., Luxembourg	33717
Grandin S.A., Luxembourg	33735	Sitma Machinery International S.A., Luxembourg	33717
Handlowy Investments S.A., Luxembourg	33735	Siver S.A., Luxembourg	33717
Hemera Harfang Managers, S.à r.l., Luxembourg	33744	Sobim S.A., Luxembourg	33717
Hermesco Holding S.A., Luxembourg	33737	Société du Port Fluvial de Mertert S.A., Mertert	33742
H20 Investments S.A., Luxembourg	33736	Société Financière de Participation Piguier S.A., Luxembourg	33715, 33716
Hope S.A., Luxembourg	33736, 33737	Société Immobilière Europe, S.à r.l., Dippach	33718
IMA, S.à r.l., Grevenmacher	33743, 33744	Société Internationale Italcementi (Luxembourg) S.A., Luxembourg	33719
Italcementi Europe (Luxembourg) S.A., Luxembourg	33699	SO.CO.Par S.A., Luxembourg	33719
Kereda S.A., Luxembourg	33699	Sofecolux S.A., Luxembourg	33719
Kolia Holding S.A., Luxembourg	33700	SOGEDEX, Société Générale d'Etudes et de Coordination, S.à r.l., Luxembourg	33720
		Somagri, S.à r.l., Bertrange	33718, 33719

**MAISON WALLER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

L'an deux mille, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme MAISON WALLER S.A., avec siège à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 24 octobre 1977, et modifié en société de droit luxembourgeois en date du 10 octobre 1988, publié au Mémorial n° 16 du 20 janvier 1989.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 23 septembre 1994, publié au Mémorial C, n° 13 du 10 janvier 1995.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Fabrizio Rondanelli, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Lidia Palumbo, employée privée, demeurant à Tiercelet (F).

Madame la Présidente expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société de cent soixante mille francs suisses (CHF 160.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit

*Ordre du jour:*

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
2. Conversion du capital social de CHF 160.000,- en euros.
3. Augmentation du capital social d'un montant adéquat pour le porter de EUR 99.648,12 à EUR 99.700,- à souscrire et à libérer en numéraire sans émission d'actions nouvelles mais par augmentation de la valeur nominale des actions existantes.
4. Substitution aux 100 actions anciennes, sans désignation de valeur nominale, de 100 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 997,-.
5. Modification subséquente de l'article 3, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts.
6. Suppression de l'article 8 des statuts et renumérotation subséquente des articles suivants.
7. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions et de convertir le capital de CHF 160.000,- en EUR 99.648,12 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2000 au cours de change en vigueur à cette date, soit 1 EUR = 1,60565 francs suisses.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide ensuite d'augmenter le capital social de EUR 51,88 pour le porter de son montant actuel de EUR 99.648,12 à EUR 99.700,- par l'augmentation de la valeur nominale des actions existantes.

*Troisième résolution*

L'augmentation de la valeur nominale des actions existantes a été souscrite par les 2 actionnaires, à savoir, la société TRUMACO INTERNATIONAL INC, avec siège à Panama et la société LA PLACE FINANCIAL MANAGEMENT INC, avec siège à Panama.

L'augmentation de capital de EUR 51,88 a été libérée par un versement en espèces ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de substituer les 100 actions sans désignation de valeur nominale par 100 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 997,- chacune.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 3, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts:

**Art. 3. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix-neuf mille sept cents euros (EUR 99.700,-), représenté par cent (100) actions de neuf cent quatre-vingt-dix-sept euros (EUR 997,-) chacune.

*Sixième résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer l'article 8 des statuts et les articles suivants seront renumérotés en conséquence.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

*Estimation*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est estimée à deux mille quatre-vingt-treize francs.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à trente mille francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: M. Gehlen, F. Rondanelli, L. Palumbo, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 mai 2000, vol. 860, fol. 14, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.*

Pétange, le 26 mai 2000.

*Pour expédition conforme*

*G. d'Huart*

(30433/207/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**COMPOLUX S.A., Société Anonyme.****EXTRAIT**

Il résulte d'une lettre recommandée du 10 mai 2000, que le siège social de la société COMPOLUX S.A. a été dénoncée avec effet au 10 mai 2000.

*Pour la société*

*Signature*

*Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2000, vol. 536, fol. 62, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30419/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**ITALCEMENTI EUROPE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 40.249.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

ITALCEMENTI EUROPE (LUXEMBOURG) S.A.

*Administrateur*

*Administrateur*

*Cat. A*

*Cat. B*

(30421/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**KEREDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 39.344.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2000.

*Pour KEREDA S.A.*

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.,

*Société Anonyme*

*Signature*

*Signature*

(30422/041/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**LINK CAPITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 67.085.

Les comptes annuels au 30 novembre 1998 respectivement au 30 novembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2000, vol. 537, fol. 36, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2000.

*A. Schwachtgen.*

(30429/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

33700

**KOLIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 65.445.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 avril 2000*

Le nouveau siège social de la société est établi au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme  
KOLIA HOLDING S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 50, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30423/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**LEVIT S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 67.364.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2000, vol. 537, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2000.

*Pour LEVIT S.A., Société Anonyme*  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
P. Frédéric S. Wallers

(30427/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**LILLIPUT S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 62.913.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 mai 2000*

Le siège social de est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 mai 2000.

Pour extrait sincère et conforme  
LILLIPUT S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30428/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**LUIGI SERRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 51.542.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

LUIGI SERRA INTERNATIONAL S.A.  
Signature Signature  
Administrateur Administrateur

(30430/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**LUXTECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 16.193.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

LUXTECO INTERNATIONAL S.A.  
Signature  
Administrateur-Délégué

(30432/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**LE BEAU, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 54.867.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 19 mai 2000*

Le 19 mai 2000, au siège social de la société, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de LE BEAU, S.à r.l.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Lepore Marcel.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Kaiser Rosa.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vocaturo Francesco.

La totalité des parts sociales est présente ou représentée, ainsi que le témoigne la liste de présence, qui après avoir été signée par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal.

Monsieur le président expose:

1. que la présente assemblée a pour ordre du jour:

- Lecture du rapport du gérant;

- Décharge à donner au gérant;

- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999;

- Affectation du résultat;

- Vote sur la continuation de la société en vertu de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

- Divers.

2. Que la totalité des parts sociales est présente ou représentée, et que les associés présents se reconnaissent dûment convoqués.

3. La présente assemblée, réunissant la totalité des parts sociales étant ainsi régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

Après discussion, l'assemblée générale prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale, à l'unanimité, donne pleine et entière décharge au gérant jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide, à l'unanimité, de reporter la perte de l'exercice.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide à l'unanimité de continuer la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

<i>Le Président</i>	<i>Le Secrétaire</i>	<i>Le Scrutateur</i>
Signature	Signature	Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30426/514/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**LUX-PROM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 65.899.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 12 mai 2000*

Le 12 mai 2000, au siège social de la société, s'est tenue l'assemblée générale annuelle des associés de la société LUX-PROM S.A.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Lepore Marcel.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Kaiser Rosa.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vocaturo Francesco.

La totalité des parts sociales est présente ou représentée, ainsi que le témoigne la liste de présence, qui après avoir été signée par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal.

Monsieur le président expose:

1. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

- Lecture du rapport du Conseil d'administration pour les exercices 1998 et 1999;

- Lecture des rapports du commissaire pour les exercices 1998 et 1999;

- Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire pour les exercices 1998 et 1999;

- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999;

- Affectation des résultats des années 1998 et 1999;

- Vote sur la continuation de la société en vertu de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

- Divers.

2. Que la totalité des parts sociales est présente ou représentée, et que les associés présents se reconnaissent dûment convoqués.

3. La présente assemblée, réunissant la totalité des parts sociales étant ainsi régulièrement constituée elle peut valablement délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

Après discussion, l'assemblée générale prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Après lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire, l'assemblée donne décharge, à l'unanimité, aux administrateurs et au commissaire pour leurs fonctions au cours des exercices 1998 et 1999.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide, à l'unanimité, de reporter la perte de l'exercice 1998 et celle de l'exercice 1999.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide à l'unanimité de continuer la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature      Signature      Signature  
Le Président    Le Secrétaire    Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30431/514/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**MARCHESINI INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

MARCHESINI INVESTMENT GROUP S.A.

Signature      Signature  
Administrateur    Administrateur

(30434/795/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**MERLONI FINANCIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.416.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu au siège social le 18 avril 2000*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Giuseppe Crialesi de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet au 18 avril 2000, M. Marco Marini, directeur d'entreprise, demeurant en France, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

MERLONI FINANCIAL  
SERVICES S.A.

Signature      Signature  
Administrateur    Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 53, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30438/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**MUTUELLE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 1.484.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

MUTUELLE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION

Signatures

(30445/795/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**MEIR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 11.793.

—  
En date du 17 mai 2000 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 6.000.000,- est converti en EUR 148.736,1149.
3. Le capital converti actuel est augmenté de EUR 3.263,8851 pour le porter de EUR 148.736,1149 à EUR 152.000,- par incorporation au capital de bénéfices à concurrence de LUF 131.665,- sans émission d'actions nouvelles.
4. Le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié comme suit:

**En allemand:**

«Das Gesellschaftskapital beträgt einhundertzweiundfünfzigtausend Euro (EUR 152.000,-), eingeteilt in viertausend (4.000) Aktien ohne Nennwert, welche voll einbezahlt sind.»

Luxembourg, le 17 mai 2000.

Pour avis sincère et conforme  
Pour MEIR S.A.  
KPMG FINANCIAL ENGINEERING  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30435/528/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**MENRAC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8210 Mamer, 34, route d'Arlon.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Capellen, en date du 28 avril 2000, enregistré à Capellen en date du 3 mai 2000, volume 418, folio 60, case 11,

- que l'assemblée a décidé de transférer le siège social à Mamer.
- que l'assemblée a décidé de modifier par conséquence le deuxième alinéa de l'article premier des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Cette société aura son siège à Mamer.»

- que l'assemblée a décidé de fixer l'adresse du siège social à L-8210 Mamer, 34, route d'Arlon.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 29 mai 2000.

A. Biel.

(30436/203/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**MENRAC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8210 Mamer, 34, route d'Arlon.

—  
Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(30437/203/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**OILRU HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 14.979.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2000*

- L'Assemblée accepte la démission de la société BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social au 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg de son poste de commissaire aux comptes.
- L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire démissionnaire Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg.

- Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998.

Luxembourg, le 28 avril 2000.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 39, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30454/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**MUSCAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 64.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 50, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Résultats reportés . . . . . (XEU 18.216,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 juin 2000.

Signature  
Un administrateur

(30443/693/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**MONDIAL PRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8331 Capellen, 1B, route d'Olm.

*Assemblée Générale Extraordinaire du 18 février 2000 à 19.30 heures*

Ce 18 février de l'an 2000, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la S.A. MONDIAL PRO, avec siège à Capellen, société constituée suivant acte notarié du 23 novembre 1998, publié au Mémorial C, n° 67 du 4 février 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Georges Lejeune, employé privé, demeurant à Capellen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Marielle Germond, commerçante, demeurant à Hermalle S/A.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Nando Manfredini, retraité, demeurant à Hermalle S/A.

Monsieur le Président expose comme suit:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les deux cent cinquante actions d'une valeur nomale de cinq mille francs (5.000) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée.

Ques les actionnaires présents sont:

Mme Marielle Germond . . . . .	240 actions
Mme Marjorie Lejeune . . . . .	9 actions
M. Claude Cao . . . . .	1 action

Que dans ces conditions, il a été fait abstraction des convocations légales et que l'assemblée ainsi régulièrement constituée, peut délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous:

*Ordre du Jour:*

1. A- Démission de Mme Marielle Germond de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué;  
B- Démission de M. Claude Cao de son poste d'administrateur;
2. Nomination de deux administrateurs;
3. Nomination d'un administrateur-délégué et d'un président du Conseil d'Administration;
4. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes;
5. Décisions concernant les établissements stables à l'étranger.

Après avoir délibéré, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée accepte la démission des administrateurs Marielle Germond et Claude Cao.  
Décharge pour leur mission leur est donnée à la date du 18 février 2000.

*Deuxième résolution*

L'assemblée nomme en remplacement comme administrateurs:

- Monsieur Georges Lejeune, né le 14 juin 1958, employé privé, demeurant à L-8331 Capellen, 1, route d'Olm;
- MONDIAL PIN S.A. sis 1B, route d'Olm à L-8331 Capellen, société constituée suivant acte notarié de Maître Georges d'Huart du 10 octobre 1997, publié au Mémorial C, n° 37 du 17 janvier 1998.

*Troisième résolution*

Est nommé nouvel administrateur-délégué Monsieur Georges Lejeune, préqualifié et ainsi également Président du Conseil d'Administration.

*Quatrième résolution*

L'assemblée accepte que MONDIAL PIN S.A., précitée, rachète 50 % des parts de Mme Marielle Germond, soit 120 actions.

L'assemblée accepte également que M. Georges Lejeune rachète les parts détenues par M. Claude Cao, plus 60 parts détenues par Mme Marielle Germond.

L'assemblée accepte que Mme Marjorie Lejeune rachète 60 parts détenues par Mme Marielle Germond.

De telle manière que le capital soit détenu comme suit:

Mme Marjorie Lejeune . . . . .	69 actions
M. Georges Lejeune . . . . .	61 actions
MONDIAL PIN S.A. . . . .	120 actions

Le prix a été réglé entre les parties.

*Cinquième résolution*

L'assemblée révoque le mandat de commissaire aux comptes dévolu par Monsieur Gilbert Vansegh Broeck.  
L'assemblée accepte la nomination du commissaire aux comptes de la FIDUCIAIRE LUCIEN FUNCK, 2, route d'Ettelbruck à Wiltz.

*Sixième résolution*

L'assemblée mandate son administrateur-délégué M. Georges Lejeune pour arrêter toute activité à l'étranger et régler l'ensemble des formalités.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale se termine à 22.00 heures.

M. Lejeune	MONDIAL PIN S.A.	G. Lejeune	M. Germond	N. Manfredini	C. Cao
Administrateur-délégué	Signature	Président du Conseil			
	Administrateur	et Administrateur-délégué			

Enregistré à Capellen, le 4 avril 2000, vol. 135, fol. 91, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff.* (signé): Signature.

(30440/000/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**MUSICONT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 10.759.

En date du 17 mai 2000 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 1.165.000.000,- est converti en EUR 28.879.595,636.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 10.504,364 pour le porter de EUR 28.879.595,636 à EUR 28.890.100,- par incorporation au capital de bénéfices à concurrence de LUF 423.745,- sans émission d'actions nouvelles.
4. L'article 5 des statuts est modifié comme suit:

**En allemand:**

«Das Gesellschaftskapital beträgt achtundzwanzig Millionen achthundertneunzigtausendeinhundert Euro (EUR 28.890.100,-), eingeteilt in einhundertfünftehtausendeinhundert (115.100) Aktien ohne Bezeichnung des Nennwertes, welche voll eingezahlt sind.»

Luxembourg, le 17 mai 2000.

Pour avis sincère et conforme  
Pour MUSICONT S.A.  
KPMG FINANCIAL ENGINEERING  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

(30444/528/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**NORDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 21.654.

En date du 24 mars 2000 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 21.250.000,- est converti en EUR 526.773,7401.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 4.476,2599 pour le porter de EUR 526.773,7401 à EUR 531.250,- par incorporation au capital de bénéfices à concurrence de LUF 180.574,- sans émission d'actions nouvelles.
4. Une valeur nominale de EUR 250,- par action est adoptée.
5. Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

**En français:**

«Le capital social est fixé à EUR 531.250,- (cinq cent trente et un mille deux cent cinquante Euros), représenté par deux mille cent vingt-cinq (2.125) actions de deux cent cinquante Euros (EUR 250,-) chacune.»

6. Les 2.125 actions existantes d'une valeur nominale de LUF 10.000,- chacune sont échangées contre 2.125 actions d'une valeur nominale de EUR 250,- chacune.

Luxembourg, le 20 avril 2000.

Pour avis sincère et conforme  
Pour NORDA S.A.  
KPMG FINANCIAL ENGINEERING  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

(30447/528/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**NELSON BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1511 Luxemburg, 121, avenue de la Faïencerie.  
H. R. Luxemburg B 17.266.

Am 10. April 2000 ist im Rahmen des Gesetzes vom 10. Dezember 1998 und mit Wirkung zum 1. Januar 2000 eine Währungsumwandlung in EUR vorgenommen worden.

Folgende Beschlüsse sind gefasst worden:

1. Das Kapital wird um LUF 536,9 von LUF 1.250.000,- auf LUF 1.250.536,9 mittels vorgetragenem Gewinn erhöht.
2. Der Nennwert der Aktien wird von LUF 50.000,- auf LUF 50.021,476 erhöht.
3. Der EUR wird als Währung des Kapitals mit Wirkung zum 1. Januar 2000 übernommen.
4. Das Kapital wird von LUF 1.250.536,9 in EUR 31.000,- umgewandelt.
5. Der Nennwert der Aktien wird von LUF 50.021,476 in EUR 1.240,- umgewandelt.
6. Die 25 Aktien mit einem Nennwert von je LUF 50.000,- werden gegen 25 Aktien mit einem Nennwert von je EUR 1.240,- getauscht.
7. Artikel 3, Absatz 1, wird wie folgt abgeändert:

**In deutscher Sprache:**

«Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 31.000,- (einunddreissigtausend Euro) und ist eingeteilt in 25 (fünfundzwanzig) Aktien mit einem Nennwert von je EUR 1.240,- (eintausendzweihundertvierzig Euro).»

**In französischer Sprache:**

«Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), représenté par 25 (vingt-cinq) actions d'une valeur nominale de EUR 1.240,- (mille deux cent quarante Euros) chacune.»

Luxemburg, den 20. April 2000.

Für gleichlautende Mitteilung  
Für **NELSON BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A.**  
**KPMG FINANCIAL ENGINEERING**  
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30446/528/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**NOUGAT STANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5351 Oetrange, 3, rue du Chemin de Fer.  
R. C. Luxembourg B 46.819.

L'an deux mille, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Jean-Claude Aen, confiseur, demeurant à F-87120 Rempnat, Château de la Villeneuve, ici représenté par Madame Chantal Aen, administrateur de sociétés, demeurant à F-1640 Rhode-Saint-Genèse, 40, Avenue de Castonier,

en vertu d'une cession de parts avec procuration donnée à Rempnat, le 22 mai 2000, laquelle cession de parts avec procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

2) Madame Chantal Aen, préqualifiée, agissant en son nom personnel.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Le comparant sub. 1 était ensemble avec Monsieur Philippe Meere, commerçant, demeurant à F-1420 Braine-l'Alleud, 71, Chemin de l'Ermite, (app.E), associé de la société à responsabilité limitée NOUGAT STANY, S.à r.l., R. C. B numéro 46.819, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 février 1994, publié au Recueil Spécial du Mémorial C numéro 223 du 7 juin 1994.

- Le capital social est fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs, représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune.

- Par convention de divorce sous seing privé signée à Bruxelles le 20 avril 2000, Monsieur Philippe Meere, préqualifié, a cédé les deux cent quarante-cinq (245) parts sociales qu'il possédait dans la société à Madame Chantal Aen, préqualifiée, ici présente et ce acceptant pour un prix d'un (1,-) franc, ce dont quittance.

- Par cession de parts avec procuration, prémentionnée, Monsieur Jean-Claude Aen, préqualifié, ici représenté comme dit ci-avant, a cédé cinq (5) parts sociales qu'il possédait dans la société à Madame Chantal Aen, préqualifiée, ici présente et ce acceptant pour un prix de cinq mille (5.000,-) francs, ce dont quittance.

La prédite convention de divorce restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

- Ces cessions ont été effectuées de l'accord de tous les associés et, pour autant que de besoin, acceptées pour la Société par ses gérants.

- Suite aux cessions qui précèdent, la répartition des parts sociales est désormais la suivante et l'article 6, alinéa 2 des statuts est modifié en conséquence:

Les apports des associés sont constitués comme suit:

1) Monsieur Jean-Claude Aen, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales	250
2) Madame Chantal Aen, préqualifiée, deux cent cinquante parts sociales	250
Total: cinq cents parts sociales	500

- Les associés acceptent la démission du gérant administratif actuel Monsieur Philippe Meere, préqualifié. Par vote spécial, ils lui donnent décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

- Les associés nomment comme nouveau gérant Madame Chantal Aen, préqualifiée, laquelle pourra valablement engager la société par sa seule signature.

- Par ailleurs, le mandat de Monsieur Jean-Claude Aen, préqualifié, comme gérant de la société est confirmé.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante ès qualités qu'elle agit, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Aen, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 124S, fol. 53, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

A. Schwachtgen.

(30448/230/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**NOUGAT STANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5351 Oetrange, 3, rue du Chemin de Fer.

R. C. Luxembourg B 46.819.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 574 du 24 mai 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

A. Schwachtgen.

(30449/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**OCCIMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 31.901.

L'an deux mille, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRUSKORT INTERNATIONAL, S.à r.l., une société avec siège social à L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, ici représentée par ses gérants Madame Arlette Dostert, employée privée, demeurant à Luxembourg, et MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A., une société avec siège social au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, elle-même ici représentée par Madame Arlette Dostert, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 23 mai 2000.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Ladite comparante a, par sa mandataire, requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de OCCIMED, S.à r.l., R. C. B numéro 31.901, ayant son siège social à Luxembourg, constituée originairement sous la dénomination de OCCIMED S.A. suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 septembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 42 du 2 février 1990.

Les statuts de ladite Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 645 du 25 août 1999.

- Le capital social de la Société est fixé à quatre millions deux cent cinquante-cinq mille cinq cent vingt-sept virgule quatorze (4.255.527,14) euros (EUR), représenté par quarante-trois mille cinq cents (43.500) parts sociales d'une valeur nominale de quatre-vingt-dix-sept virgule huit deux huit deux un (97,82821) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Introduction de deux catégories de gérants et détermination de leur pouvoir de signature.
2. Acceptation de la démission de Monsieur Gregorio de Diego de Gregorio de ses fonctions de gérant.
3. Nomination de Monsieur Patrick T. Bittel aux fonctions de gérant, confirmation des mandats de Madame Arlette Dostert et de MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A. et affectation des gérants aux catégories A et B.
4. Divers.

L'associée unique a abordé l'ordre du jour et a pris ensuite les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide d'introduire deux catégories de gérants A et B.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

En conséquence, l'article 8 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, par les associés.

Les gérants seront de catégorie A et de catégorie B.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués par le(s) gérant(s) pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, associés ou non.

Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.»

*Deuxième résolution*

La démission de Monsieur Gregorio de Diego de Gregorio de ses fonctions de gérant est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exécution de son mandat jusqu'au 2 mai 2000.

*Troisième résolution*

Monsieur Patrick T. Bittel est nommé aux fonctions de gérant, avec effet à partir du 18 mai 2000.

Par ailleurs les mandats de Madame Arlette Dostert et de MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A. sont confirmés.

*Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, les gérants actuels de la Société sont affectés aux catégories A et B comme suit:

a) Gérant de catégorie «A»:

- MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A., une société avec siège social au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.

b) Gérants de catégorie «B»:

- Madame Arlette Dostert, employée privée, avec adresse professionnelle au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg,

- Monsieur Patrick T. Bittel, avocat, demeurant au 20, rue Jean-Sénébier, CH-1205 Genève, Suisse.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Dostert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2000, vol. 124S, fol. 57, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2000.

A. Schwachtgen.

(30450/230/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**OCCIMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,  
(anc. OCCIMED S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 31.901.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 580 du 25 mai 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

A. Schwachtgen.

(30451/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**PARINGES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 27.916.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société PARINGES HOLDING S.A., Société Anonyme, qui s'est tenue en date du 30 mai 2000 au siège social que:

Madame Tatiana Wilfart ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Mademoiselle Cindy Reiners, employée privée, demeurant à Dudelange.

La ratification de la nomination de Mademoiselle Cindy Reiners nommée en remplacement de Madame Tatiana Wilfart ainsi que la question de la décharge à accorder à Madame Tatiana Wilfart seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(30458/803/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**OFFICE CITY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1025 Luxembourg, 6, Circuit de la Foire Internationale.  
R. C. Luxembourg B 67.279.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires,  
tenue à Luxembourg, le 15 mai 2000*

L'assemblée s'est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Maître Guy Harles, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président nomme secrétaire Maître Alessandra Bellardi Ricci, avocat, demeurant à Luxembourg et comme scrutateur Maître Ute Bräuer, avocat, demeurant à Luxembourg,

tous présents et acceptant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Conversion de la devise d'expression du capital de francs luxembourgeois en euros, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2000.
2. Suppression de la valeur nominale des actions.
3. Echange des anciennes actions contre de nouvelles actions.
4. Modification subséquente du paragraphe premier de l'article 5 des statuts.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement;

III. Que la présente assemblée a dûment été convoquée par lettre recommandée adressée aux actionnaires le 17 avril 2000;

IV. Que suivant la liste de présence, huit mille (8.000) actions sont présentes ou représentées et tous les actionnaires présents ou représentés et déclarent qu'ils ont été dûment convoqués, et qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable;

V. Que la présente Assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euros au taux de change fixé de 1,- EUR = 40,3399 LUF, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'échanger les huit mille (8.000) actions existantes de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune contre huit mille (8.000) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration pour procéder à l'attribution des actions nouvelles aux actionnaires en proportion de leur participation dans la société.

*Quatrième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-deux cents (EUR 247.893,52), représenté par huit mille (8.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le secrétaire lit le présent procès-verbal qui est signé par les membres du bureau et les actionnaires le souhaitant.

Fait à Luxembourg, le 15 mai 2000.

Signature    Signature    Signature  
Président    Secrétaire    Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30452/250/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**PAPIERS INVEST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.976.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

PAPIERS INVEST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

(30456/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**PAPIERS INVEST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.976.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 mai 2000*

– Réélection de H. Moors, A. Paulissen et PAN EUROPEAN VENTURES S.A. en tant qu'administrateurs et de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2006.

Luxembourg, le 4 mai 2000.

Certifié sincère et conforme  
PAPIERS INVEST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30457/694/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**ÖKOVISION LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 52.642.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2000, vol. 537, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2000.

*Pour ÖKOVISION LUX S.A.*

*Société Anonyme*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

*Société Anonyme*

Signatures

(30453/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**ORNING COACHES A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 41.991.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2000, vol. 537, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2000.

*Pour ORNING COACHES A.G.*

*Société Anonyme*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

*Société Anonyme*

P. Frédéric S. Wallers

(30455/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**PMA MANAGEMENT, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7513 Mersch, 33, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 44.379.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Mersch, le 30 mai 2000, vol. 125, fol. 90, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juin 2000.

A. M. Schütte.

(30463/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**PROFIMOLUX, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 39.317.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

PROFIMOLUX

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(30468/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**PORTUGUESE SMALLER COMPANIES FUND.**

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 45.940.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2000.

*Pour PORTUGUESE SMALLER COMPANIES FUND  
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.*

Société Anonyme

Signatures

(30465/041/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**PORTUGUESE SMALLER COMPANIES FUND.**

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 45.940.

**EXTRACT**

The Annual General Meeting of shareholders held at the registered office on Tuesday, 25 April 2000 adopted the following decisions:

1. The meeting approved the Audited Financial Statements and Auditor's Report, and Directors' Report for the year ended 31 December 1999.
2. The meeting approved the declaration of a nil dividend in relation to the year ended 31 December 1999.
3. The meeting approved that the Directors fees should remain at US\$ 7,500 net per annum.
4. The meeting approved the full and total discharge for the proper performance of their duties to all members of the Board of Directors with respect to the year ended 31 December 1999.
5. The meeting approved a nil transfer to a legal reserve for the year to 31 December 1999.
6. The meeting approved the re-election of Dr Joao Rendeiro, Messrs Allan Conway, Hared Al Darmaki, Joseph A. Field Esq., Rui Manuel Machete and Paul Bisping as Directors of the Board for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2001.
7. The meeting re-elected PricewaterhouseCoopers as Auditor for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2001.

*For PORTUGUESE SMALLER COMPANIES FUND  
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.*

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30466/041/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**PIR, PROJETS INDUSTRIELS DE ROUMANIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 70.686.

L'an deux mille, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de PIR, PROJETS INDUSTRIELS DE ROUMANIE S.A., R. C. B n° 70.686, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 727 du 30 septembre 1999.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 3 février 2000, en cours de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à neuf heures quarante-cinq sous la présidence de Madame M.-Rose Dock, directeur général, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sabine Schiltz, secrétaire, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Annie Swetenham, corporate manager, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million cinq cent mille (1.500.000,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence de USD 1.000.000,- pour le porter de USD 1.500.000,- à USD 2.500.000,-.

Souscription des 10.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 100,- ainsi créées par CROSS VENTURES HOLDING S.A.

2. Modification afférente de l'Article 3 des statuts de la Société.

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le capital social est augmenté à concurrence de USD 1.000.000,- pour le porter de son montant actuel de USD 1.500.000,- à USD 2.500.000,- par la création et l'émission de 10.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 100,- chacune.

L'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, ces actions nouvelles ont été entièrement souscrites par CROSS VENTURES HOLDING S.A., une société établie et ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ici représentée par Madame Annie Swetenham, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lugano, le 17 mai 2000.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Ces nouvelles actions ont été entièrement libérées en espèces, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à deux millions cinq cent mille (2.500.000,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD), divisé en vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) chacune.»

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, la présente augmentation de capital est évaluée à quarante-cinq millions trois cent dix mille (45.310.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est clôturée à dix heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M.-R. Dock, S. Schiltz, A. Swetenham, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 124S, fol. 52, case 7. – Reçu 454.534 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

A. Schwachtgen.

(30461/230/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**PIR, PROJETS INDUSTRIELS DE ROUMANIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 70.686.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 549 du 19 mai 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

A. Schwachtgen.

(30462/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**RACIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 54.835.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

(30473/065/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**RACIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 54.835.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue de façon extraordinaire en date du 30 mars 2000*

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de confirmer le mandat pour la période expirant à l'Assemblée générale statuant sur l'exercice 1999 aux administrateurs et au commissaire aux comptes suivants:

*Conseil d'administration*

M. Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;  
M. Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;  
M. Philippe Pasquasy, juriste, demeurant à Luxembourg.

*Commissaire aux Comptes*

HRT REVISION, S.à r.l., 32, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg.  
Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 54, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30474/065/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**PREGEL SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 42.806.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2000 qu'il a été décidé, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, de procéder à la conversion du capital de marks allemands en Euros et ceci par l'application du taux de conversion EUR/DEM de 1,95583, de sorte que le capital de DEM 6.375.000,- est fixé à EUR 3.259.485,74, et ceci avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

En conséquence l'assemblée générale décide que tous les autres postes du bilan libellés en une monnaie d'un pays de l'Union Européenne qui ont adhéré à la troisième phase de l'Union monétaire sont convertis pareillement en Euros aux taux officiels.

En conséquence de ce qui précède, les alinéas 1 et 2 de l'article 5 des statuts sociaux ont la teneur suivante depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000:

**Art. 5. Alinéa 1<sup>er</sup>.** «Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt drei Millionen zweihundertneunundfünfzigtausendvierhundertfünfund achtzig Euro und vierundsiebzig Hunderstel (EUR 3.259.845,74) eingeteilt in sechstausenddreihundertfünfundsiebzig (6.375) Aktien ohne Nominalwert.»

**Alinéa 2.** «Das genehmigt Kapital beträgt fünf Millionen einhundertzwölftausendneunhundertundachtzehn Euro und einundachtzig Hunderstel (EUR 5.112.918,81) eingeteilt in zehntausend (10.000) Aktion ohne Nominalwert.»

Luxembourg, le 5 juin 2000.

Pour extrait conforme  
Pour le Conseil d'Administration  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30467/535/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**ProLogis SPAIN II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: 18,940.- EUR.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.261.

Pursuant to a share purchase agreement dated May 24, 2000, all the shares held in the Company by its sole shareholder, i.e. ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l. have been transferred with effect as of May 24, 2000 to ProLogis EUROPEAN FINANCE, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

Signed in Denver, Colorado, USA.

Date: May 24, 2000.

J. H. Schwartz  
Manager

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30469/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.



**RADIO FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 16.364.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 juin 2000.

RADIO FINANCE S.A.  
Signature  
Administrateur-Délégué

(30475/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**REGARD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 43.080.

## EXTRAIT

Par lettre recommandée adressée le 25 mai 2000 à la société REGARD S.A., dont le siège social a été transféré à L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener en date du 25 mai 2000, la société FIDUCENTER S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, a dénoncé de plein droit son contrat de domiciliation avec ladite société REGARD S.A.

Pour extrait conforme  
FIDUCENTER S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30478/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**ROSCOFF HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 39.354.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 juin 2000.

ROSCOFF HOLDING S.A.  
Signature                      Signature  
Administrateur                      Administrateur

(30479/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION FIGUIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.147.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 juin 2000.

SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION FIGUIER S.A.  
Signatures

(30483/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION FIGUIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.147.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 juin 2000.

SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION FIGUIER S.A.  
Signatures

(30484/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**ROSENBERG MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 30.311.

## EXTRACT

On 11 January 2000 all the shareholders of ROSENBERG MANAGEMENT S.A. resolved that after allocation from the net profit to the reserve required by law, the remainder of the net profit for the 3-month-period to 31 December 1999 amounting to US\$ 3,086 be distributed by way of dividend to the shareholders, with a payment date of 14 January 2000.

For ROSENBERG MANAGEMENT S.A.  
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30480/041/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**ROSENBERG MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 30.311.

## EXTRACT

On 26 April 2000 all the shareholders of ROSENBERG MANAGEMENT S.A. resolved that after allocation from the net profit to the reserve required by law, the remainder of the net profit for the 3-month-period to 31 March 2000 amounting to US\$ 6,764 be distributed by way of dividend to the shareholders, with a payment date of 28 April 2000.

For ROSENBERG MANAGEMENT S.A.  
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30481/041/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**SAMAFIL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 43.480.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue au siège social le 30 mai 2000*

- Le siège social de la société est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.  
Luxembourg, le 30 mai 2000.

Pour extrait sincère et conforme  
SAMAFIL HOLDING S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30482/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION PIGUIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 48.147.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 novembre 1999*

– Réélection de H. Moors, R. De Luca et PAN EUROPEAN VENTURES S.A. en tant qu'administrateurs et de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Luxembourg, le 5 novembre 1999.

Certifié sincère et conforme  
SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION PIGUIER S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 1. – Reçu 500 francs

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30492/694/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

33717

**SHA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 32.639.

—  
Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

SHA FINANCE S.A.

Signature                      Signature  
Administrateur                Administrateur

(30485/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**SILENE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 49.778.

—  
EXTRAIT

Le Conseil d'administration réuni à Luxembourg, le 5 juin 2000 a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- L'adresse du siège social est transféré au 2, rue Carlo Hemmer à L-1734 Luxembourg.

Pour extrait conforme  
Signature  
Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 50, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30487/693/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**SITMA MACHINERY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 61.985.

—  
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

SITMA MACHINERY INTERNATIONAL S.A.

Signature                      Signature  
Administrateur                Administrateur

(30488/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**SIVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 65.328.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

SIVER S.A.

Signature                      Signature  
Administrateur                Administrateur

(30489/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**SOBIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 46.394.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

SOBIM S.A.  
Signatures

(30490/795/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

---

**SOCIETE IMMOBILIERE EUROPE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 36.725.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 19 mai 2000*

Le dix-neuf mai 2000, au siège social de la société, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SOCIETE IMMOBILIERE EUROPE, S.à r.l.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Lepore Marcel.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Kaiser Rosa.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vocaturro Francesco.

La totalité des parts sociales est présente ou représentée, ainsi que le témoigne la liste de présence, qui après avoir été signée par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal.

Monsieur le président expose:

1. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

- Lecture du rapport du gérant;
- Décharge à donner au gérant;
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999;
- Affectation du résultat;
- Vote sur la continuation de la société en vertu de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- Divers.

2. Que la totalité des parts sociales est présente ou représentée, et que les associés présents se reconnaissent dûment convoqués.

3. La présente assemblée, réunissant la totalité des parts sociales étant ainsi régulièrement constituée elle peut valablement délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

Après discussion, l'assemblée générale prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale, à l'unanimité, donne pleine et entière décharge au gérant jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide, à l'unanimité, de reporter la perte de l'exercice.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide à l'unanimité de continuer la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature      Signature      Signature  
Le Président    Le Secrétaire    Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30493/514/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**SOMAGRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

## EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale dressé par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Capellen, en date du 27 avril 2000, enregistré à Capellen en date du 3 mai 2000, volume 418, folio 60, case 2,

- que l'associé unique Monsieur Nicolas Lehnen, maître-mécanicien, demeurant à Bofferdange, a décidé de transférer le siège social de Differdange à Bertrange.

- que l'associé unique a décidé par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Bertrange.»

- que l'associé unique a décidé de fixer l'adresse du siège social à L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 29 mai 2000.

A. Biel.

(30498/203/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**SOMAGRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(30499/203/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**SOCIETE INTERNATIONALE ITALCEMENTI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 40.258.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 juin 2000.

SOCIETE INTERNATIONALE ITALCEMENTI  
(LUXEMBOURG) S.A.

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur
Cat. A	Cat. B

(30494/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**SO.CO.Par. S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 40.186.

Le bilan rectifié au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration  
Par mandat  
Signature*

(30495/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**SOFECOLUX, Société Anonyme.**Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 4.584.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2000, vol. 537, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2000.

*Pour SOFECOLUX, Société Anonyme*  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(30496/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**CANE HOLDING S.A., Société Anonyme.**Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 32.213.

The balance sheet as at December 31, 1998, registered in Luxembourg on June 5, 2000, Vol. 537, Fol. 47, case 11, has been deposited at the Trade Register of Luxembourg on June 9, 2000.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, June 7, 2000.

(30600/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**CANE HOLDING S.A., Société Anonyme.**Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 32.213.

The balance sheet as at December 31, 1999, registered in Luxembourg on June 5, 2000, Vol. 537, Fol. 47, case 12, has been deposited at the Trade Register of Luxembourg on June 9, 2000.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, June 7, 2000.

(30601/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**SOGEDEC, SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET  
DE COORDINATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 14, rue A. Lumière.

R. C. Luxembourg B 24.647.

Il résulte d'une cession de parts sociales du 20 avril 2000 que la totalité des parts sociales est en possession de Madame Marthe Erpelding, sans état particulier, demeurant à Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2000, vol. 537, fol. 43, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30497/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**CA.P.EQ. HP I S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Registered office: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 75.801.

In the year two thousand, on the fifteenth of May.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

There appeared:

Mrs Sylvie Theisen, consultant, residing in Luxembourg,

acting by virtue of a board resolution dated 11th of May 2000,

which resolution shall be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party requested the notary to state that:

I. - CA.P.EQ. HP I S.C.A. with its registered office in Luxembourg was organized by virtue of a deed of the undersigned notary on the 28th of April 2000, not yet published.

II. - The subscribed capital of the Corporation was fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros), and is divided into 3,100 (three thousand and one hundred) shares having a par value of EUR 10.- (ten Euros) each.

The board of directors was authorized to increase the corporate capital to EUR 5,000,000.- (five million Euros)

III. - By a resolution of the meeting of the board of directors dated 11th of May 2000 the board has decided to increase the capital by creation of sixty-six thousand and nine hundred (66,900) new shares of ten Euros (EUR 10.-) each, fully paid in cash, so that the amount of six hundred and sixty-nine thousand Euros (EUR 669,000) is available to the corporation, proof of which was given to the undersigned notary.

IV. - After this increase of capital, the first paragraph of article 5 now reads as follows:

«**Art. 5. (First paragraph).** The Company's share capital is equal to EUR 700,000.- (seven hundred thousand Euros), and is divided into 70,000 (seventy thousand) shares having a par value of EUR 10.- (ten Euros) each, fully paid in.»

*Expenses*

The amount of the costs, expenditures, remunerations, expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reasons of this increase of capital amounts at approximately three hundred and fifty thousand Luxembourg francs (LUF 350,000.-).

*Estimation*

For the purpose of registration, the increase of the share capital is evaluated at twenty-six million nine hundred eighty-seven thousand three hundred and ninety-three Luxembourg francs (LUF 26,987,393.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille, le quinze mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire de la société anonyme CA.P.EQ. HP I S.C.A., en vertu d'une délégation de pouvoirs consentie par le conseil d'administration en date du 11 mai 2000, dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

I. - CA.P.EQ. HP I S.C.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 28 avril 2000, non encore publié.

II. - Le capital souscrit de la société est de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune.

Lors de la constitution de la société, le conseil d'administration a été autorisé à augmenter le capital jusqu'à EUR 5.000.000,- (cinq millions d'Euros).

III. - Par résolution prise par le conseil d'administration en date du 11 mai 2000, le conseil a décidé d'augmenter le capital par la souscription de soixante-six mille neuf cents (66.900) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, entièrement libérées, de sorte que le capital social se trouve augmenté à concurrence de six cent soixante-neuf mille Euros (EUR 669.000,-) et passe de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) à sept cent mille Euros (EUR 700.000,-).

Toutes les actions nouvelles ont été libérées intégralement en espèces, la preuve en ayant été apportée au notaire instrumentaire.

IV. - Suite à cette augmentation de capital qui précède, le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le capital social est fixé à EUR 700.000,- (sept cent mille Euros), représenté par 70.000 (soixante-dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, entièrement libérées».

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ trois cent cinquante mille francs luxembourgeois (350.000,- LUF).

#### *Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-treize francs luxembourgeois (26.987.393,- LUF).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Theisen, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 18 mai 2000, vol. 414, fol. 2, case 5. – Reçu 269.874 francs.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2000.

*E. Schroeder.*

(30602/228/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

#### **CA.P.EQ. HP I S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 75.801.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juin 2000.

*E. Schroeder.*

(30603/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

#### **CA.P.EQ. HP II S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Registered office: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 75.802.

In the year two thousand, on the fifteenth of May.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

There appeared:

Mrs Sylvie Theisen, consultant, residing in Luxembourg, acting by virtue of a board resolution dated 11th of May 2000, which resolution shall be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party requested the notary to state that:

I. - CA.P.EQ. HP II S.C.A. with its registered office in Luxembourg was organized by virtue of a deed of the undersigned notary on the 28th of April 2000, not yet published.

II. - The subscribed capital of the Corporation was fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros), and is divided into 3,100 (three thousand and one hundred) shares having a par value of EUR 10.- (ten Euros) each.

The board of directors was authorized to increase the corporate capital to EUR 5,000,000.- (five million Euros).

III. - By a resolution of the meeting of the board of directors dated 11th of May 2000 the board has decided to increase the capital by creation of sixty-six thousand and nine hundred (66,900) new shares of ten Euros (EUR 10.-) each, fully paid in cash, so that the amount of six hundred and sixty-nine thousand-Euros (EUR 669,000) is available to the corporation, proof of which was given to the undersigned notary.

IV. - After this increase of capital, the first paragraph of article 5 now reads as follows:

«**Art. 5. (First paragraph).** The Company's share capital is equal to EUR 700,000.- (seven hundred thousand Euros), and is divided into 70,000 (seventy thousand) shares having a par value of EUR 10.- (ten Euros) each, fully paid in.»

#### *Expenses*

The amount of the costs, expenditures, remunerations, expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reasons of this increase of capital amounts at approximately three hundred and fifty thousand Luxembourg francs (LUF 350,000.-).

#### *Estimation*

For the purpose of registration, the increase of the share capital is evaluated at twenty-six million nine hundred eighty-seven thousand three hundred and ninety-three Luxembourg francs (LUF 26,987,393.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille, le quinze mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de la société anonyme CA.P.EQ. HP II S.C.A., en vertu d'une délégation de pouvoirs consentie par le conseil d'administration en date du 11 mai 2000, dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

I. - CA.P.EQ. HP II S.C.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 28 avril 2000, non encore publié.

II. - Le capital souscrit de la société est de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), représenté par 3.100 (trois mille et cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune.

Lors de la constitution de la société, le conseil d'administration a été autorisé à augmenter le capital jusqu'à EUR 5.000.000,- (cinq millions d'Euros).

III.- Par résolution prise par le conseil d'administration en date du 11 mai 2000, le conseil a décidé d'augmenter le capital par la souscription de soixante-six mille neuf cents (66.900) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, entièrement libérées, de sorte que le capital social se trouve augmenté à concurrence de six cent soixante-neuf mille Euros (EUR 669.000,-) et passe de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) à sept cent mille Euros (EUR 700.000,-). Toutes les actions nouvelles ont été libérées intégralement en espèces, la preuve en ayant été apportée au notaire instrumentaire.

IV. - Suite à cette augmentation de capital qui précède, le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le capital social est fixé à EUR 700.000,- (sept cent mille Euros), représenté par 70.000 (soixante-dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, entièrement libérées».

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ trois cent cinquante mille francs luxembourgeois (350.000,- LUF).

#### *Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-treize francs luxembourgeois (26.987.393,- LUF).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Theisen, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 18 mai 2000, vol. 414, fol. 2, case 4. – Reçu 269.874 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2000.

E. Schroeder.

(30604/228/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.



**C.C. & T. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 68.360.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration,  
tenue le 29 février 2000*

\* Le siège social de la société a été transféré de L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Pour extrait conforme  
*Pour la société*  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 60, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30610/794/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**CEFRALUX, CENTRALE ELECTRIQUE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 32.618.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2000, vol. 537, fol. 43, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2000.

CEFRALUX  
Société à responsabilité limitée  
Signatures

(30611/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**CODIPART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 32.844.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société CODIPART S.A.*

Signature

(30612/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**COMMUNICATION SERVICES INVESTMENT C.S.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 56.889.

EXTRAIT

\* Le siège social de la société a été transféré de L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

\* Il résulte d'une lettre adressée à la société, en date du 25 février 2000, que Maître Patrick Weinacht démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 29 février 2000, le conseil d'administration coopte en remplacement Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion, pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Maître René Faltz;
- Maître Jacques Schroeder;
- Madame Carine Bittler.

Pour extrait conforme  
*Pour la société*  
Un mandataire  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 60, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30613/794/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE SERINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 37.990.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 54, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 juin 2000.

Signature.

(30614/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**CONSTRUCTION ET GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 19.215.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société CONSTRUCTION ET GESTION, S.à r.l.*

Signature

(30615/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**CONTEXT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 3, rue C. M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 54.882.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2000, vol. 537, fol. 44, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2000.

*Pour CONTEXT, S.à r.l.*  
Signature

(30616/771/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**CONVENTUM, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.125.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 57, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2000.

N. Uhl

*Pour le Conseil d'Administration*

(30617/007/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**CORUM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 60.597.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société CORUM HOLDING S.A.*

Signature

(30618/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**DE AGOSTINI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 59, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration.*

(30619/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**DERO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 65.112.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société DERO S.A.*

Signature

(30620/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**DEXIA LUXPART, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 52.211.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2000, vol. 537, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

*Pour DEXIA LUXPART, SICAV*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature

Signature

(30621/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**DIM-SPEZIAL, Investmentgesellschaft mit Variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.  
H. R. Luxembourg B 51.104.

Im Jahre zweitausend, den neunzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Fand die ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Investmentgesellschaft mit variablem Kapital (SICAV) DIM-SPEZIAL, mit Sitz in L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves, statt. Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Frank Baden, mit dem Amtssitz in Luxemburg, am 15. Mai 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 272 vom 17. Juni 1995 und ist eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Nummer B 51.104.

Als Vorsitzender der Versammlung amtiert Herr Jochen Ackermann, Geschäftsführer, wohnhaft in Luxemburg, welcher Herrn Patrick Weydert, stellvertretender Geschäftsführer, wohnhaft in Luxemburg, zum Sekretär bestellt. Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Frau Katja Roth, Privatbeamte, wohnhaft in Zemmer-Rodt.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern Folgendes fest:

I. - Die Tagesordnung der Generalversammlung ist folgende:

1. Entgegennahme der Zusammensetzung des Fondsvermögens und des Wertpapierbestands am 31. Dezember 1999 sowie der Entwicklung des Nettofondsvermögens für das Geschäftsjahr vom 1. Januar bis 31. Dezember 1999.
2. Entgegennahme des Berichtes des Wirtschaftsprüfers über den Jahresabschluss für das Geschäftsjahr vom 1. Januar bis 31. Dezember 1999.
3. Beschlussfassung über den Jahresabschluss für das Geschäftsjahr vom 1. Januar bis 31. Dezember 1999.
4. Entlastung des Verwaltungsrates für das Jahr 1999.
5. Entlastung des Wirtschaftsprüfers für das Jahr 1999.
6. Berufung des Wirtschaftsprüfers für das Jahr 2000.
7. Beschlussfassung über die Auflösung der Gesellschaft DIM-SPEZIAL: mit all ihren Unterfonds.
8. Bestellung der DEKA INTERNATIONAL S.A. als Liquidator.
9. Verschiedenes.

II. - Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigegeben. Diese Liste wurde von dem Gesellschafter, beziehungsweise dessen Vertreter, sowie von dem Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem Notar unterschrieben.

Die von dem Gesellschafter ausgestellte Vollmacht wird ebenfalls gegenwärtiger Urkunde ne varietur paraphiert beigegeben und mit derselben formalisiert.

III. - Da sämtliche dreissigtausendfünfhundertdreiunddreissig (30.533) Aktien, welche das gesamte Gesellschaftskapital darstellen, in gegenwärtiger Generalversammlung vertreten sind, waren Einberufungen hinfällig somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

*Beschlussfassung*

Nach Beratung geht die Generalversammlung sodann zur Tagesordnung über:

1. Die Zusammensetzung des Fondsvermögens und der Wertpapierbestand am 31. Dezember 1999 sowie die Entwicklung des Nettofondsvermögens für das Geschäftsjahr vom 1. Januar bis 31. Dezember 1999 werden verlesen.
2. Der Bericht des Wirtschaftsprüfers über den Jahresabschluss für das Geschäftsjahr vom 1. Januar bis 31. Dezember 1999 wird verlesen.

3. Die Zusammensetzung des Fondsvermögens und der Wertpapierbestand am 31. Dezember 1999 sowie die Entwicklung des Nettofondsvermögens für das Geschäftsjahr vom 1. Januar bis 31. Dezember 1999 werden genehmigt.

4. Dem Verwaltungsrat wird für das Geschäftsjahr 1999 Entlastung erteilt.

5. Der PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. wird für das Geschäftsjahr 1999 Entlastung erteilt.

6. Die PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. wird als Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2000 bestellt.

7. Die Generalversammlung beschliesst die frühzeitige Auflösung der Gesellschaft DIM-SPEZIAL mit ihrem Unterfonds DIM-SPEZIAL: DIL, welche fortan nur mehr für ihre Liquidation besteht.

8. Die Generalversammlung beschliesst, DEKA INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft nach Luxemburger Recht, mit Sitz in L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves, zum Liquidator der Gesellschaft zu ernennen.

Die Generalversammlung erteilt dem Liquidator die weitestgehenden Befugnisse, so wie sie durch das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und durch die späteren Abänderungsgesetze vorgesehen sind, um die Liquidation durchzuführen.

Der Liquidator kann insbesondere alle Handlungen durchführen, welche in den Artikeln 144 bis 151 des Gesetzes vom 10. August 1915 vorgesehen sind, ohne eine vorherige Genehmigung durch die Generalversammlung beantragen zu müssen.

Der Liquidator ist von der Erstellung eines Inventars entbunden und kann sich auf die Bücher der Gesellschaft berufen.

Der Liquidator kann für spezielle oder bestimmte Angelegenheiten einen oder mehrere Bevollmächtigte bestellen.

Sämtliche Beschlüsse der Generalversammlung wurden einstimmig gefasst.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für abgeschlossen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Senningerberg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Versammlungsrates gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: J. Ackermann, P. Weydert, K. Roth, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2000, vol. 124S, fol. 42, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 2. Juni 2000.

P. Frieders.

(30622/212/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**DRIVER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 25.811.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire,  
tenue le 9 mai 2000 à Luxembourg*

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste de Commissaire et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste de Commissaire FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2004.

Pour copie conforme

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30623/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**DSL BANK,  
DEUTSCHE SIEDLUNGS- UND LANDESRENTENBANK AG.**

Siège social: Berlin / Bonn.

Succursale: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 29.598.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 57, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 8 juin 2000.

DSL BANK	
NIEDERLASSUNG LUXEMBURG	
H. Brandt	J.-M. Schaaf
Directeur	Directeur-Adjoint

(30624/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.



1) Rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation: L'assemblée entend le rapport de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation.

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction, à GES, GESTION EXPERTISE ET FISCALITE, S.à r.l., avec siège social à L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, de sa gestion de liquidation de la Société.

L'assemblée donne également décharge aux administrateurs et au commissaire-vérificateur pour l'exécution de leurs mandats.

2) Clôture de liquidation:

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société EDEL-FINANZ A.G. a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir d'aujourd'hui à L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Pollefort, C. Felicetti, F. Callot, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 18 mai 2000, vol. 414, fol. 2, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 juin 2000.

E. Schroeder.

(30626/228/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**ELECTRICITE LONGHINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8415 Steinfort, 24, rue Herrenfeld.

R. C. Luxembourg B 68.633.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 52, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour le gérant

Signature

(30628/600/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**ELODIE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 17.736.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire,  
tenue le 16 mai 2000 à 15.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste de Commissaire et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste de Commissaire FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2004.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30629/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**ENTREPRISE SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Differdange, 4, rue Batty Weber.

R. C. Luxembourg B 12.211.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 8 juin 2000.

Signature.

(30631/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**ENTREPRISE SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Differdange, 4, rue Batty Weber.  
R. C. Luxembourg B 12.211.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 7 juin 2000.

Signature.

(30630/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.  
R. C. Luxembourg B 22.232.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2000.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(30632/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.  
R. C. Luxembourg B 22.232.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2000.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(30633/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**ETRA GLOBAL ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 59.701.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2000, vol. 537, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour ETRA GLOBAL ADVISORY S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(30634/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**EUROCAP S.A.,  
EUROPEAN CAPITAL INVESTMENTS (LUXEMBOURG), Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 31.390.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire,  
tenue le 2 mai 2000 à Luxembourg*

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste de Commissaire et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste de Commissaire FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2001.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30635/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**EUROPEAN MEDIA VENTURES S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 75.524.

In the year two thousand, on the fifth of April.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of EUROPEAN MEDIA VENTURES S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, on 29th of March 2000, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened by Mrs Eleonora Broman, economic counsel, residing in L-Mamer, being in the chair, who appointed as secretary Mrs Myriam Lemaire, private employee, residing in B-Arlon.

The meeting elected as scrutineer Mrs Carola Perroni, private employee, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following: Increase of the issued and paid-up capital of EUROPEAN MEDIA VENTURES S.A. (hereinafter referred to as Company), by way of issue of 2,000 Preferred A shares and 2,260 Preferred B shares with a nominal value of USD 2.50 of the Company to bring its present capital from USD 36,225.- to USD 46,875.-. All new issued shares in relation to this capital increase will be subscribed and paid in cash by KB (CI) NOMINEES LIMITED, together with a share premium of USD 555.47 for each Preferred A share and with a share premium of USD 104.64 for each Preferred B share.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to increase the capital by an amount of ten thousand six hundred fifty United States dollars (10,650.- USD) in order to bring it from its present amount of thirty-six thousand two hundred and twenty-five United States dollars (36,225.- USD) to forty-six thousand eight hundred seventy-five United States dollars (46,875.- USD), by the issuance of two thousand (2,000) Preferred A shares and two thousand two hundred and sixty (2,260) Preferred B shares with a nominal value of two United States dollars fifty cents (2.50 USD) each, together with a share premium of five hundred fifty-five United States dollars forty-seven cents (555.47 USD) for each Preferred A share and with a share premium of one hundred four United States dollars sixty-four cents (104.64 USD) for each Preferred B share.

*Subscription, payment*

The minority shareholder, REPARADE NOMINEES N.V., here represented by Mrs Eleonora Broman, prenamed, by virtue of a proxy given on April 4th, 2000, having waived its preferential subscription right, thereupon appeared:  
- KB (CI) NOMINEES LIMITED, with registered office at P.O. Box 76, Kleinwort Benson House, Wests Centre, St Helier, Jersey, Channel Islands, here represented by Mrs Eleonora Broman, prenamed, by virtue of a proxy established on April 4th, 2000, who declared to subscribe for all the newly issued shares and to have them fully paid up in cash with the hereabove said share premium, so that amount of one million three hundred fifty-eight thousand seventy-six United States dollars forty cents (1,358,076.40 USD) is from now on at the disposal of the company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

*Second resolution*

The general meeting decides the subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5. First paragraph.** The subscribed capital of the corporation is fixed at forty-six thousand eight hundred seventy-five United States dollars (46,875.- USD), represented by ten thousand eight hundred fifteen (10,815) common shares, five thousand six hundred twenty-five (5,625) Preferred A shares, and two thousand three hundred ten (2,310) Preferred B shares, with a par value of two United States dollars fifty cents (2.50 USD) each.»

There being no further business on the agenda, the meeting is terminated.

*Estimation*

For the purpose of registration the amount of capital increase as well as of the share premium attached to it, i.e an aggregate amount of one million three hundred fifty-eight thousand seventy-six United States dollars forty cents (1,358,076.40 USD) is estimated at 1,420,582.0084 EUR = 57,306,137.- LUF.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately 670,000.- LUF.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le cinq avril.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEAN MEDIA VENTURES S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 29 mars 2000, non encore publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Eleonora Broman, conseil économique, demeurant à L-Mamer,

qui désigne comme secrétaire Madame Myriam Lemaire, employée privée, demeurant à B-Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Carola Perroni, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

*Ordre du Jour:*

Augmentation du capital souscrit et libéré de EUROPEAN MEDIA VENTURES S.A. (ci-après la Société), par voie d'émission de 2.000 actions préférentielles A et de 2.260 actions préférentielles B, d'une valeur nominale de USD 2,50 pour porter le capital actuel de USD 36.225,- à USD 46.875,-. Toutes les actions nouvelles relatives à cette augmentation de capital seront souscrites et libérées en espèces par KB (CI) NOMINEES LIMITED, avec une prime d'émission de USD 555,47 pour chaque action préférentielle A et avec une prime d'émission de USD 104,64 pour chaque action préférentielle B.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital à raison de dix mille six cent cinquante dollars des Etats-Unis (10.650,- USD) pour le porter de trente-six mille deux cent vingt-cinq dollars des Etats-Unis (36.225,- USD) à quarante-six mille huit cent soixante-quinze dollars des Etats-Unis (46.875,- USD) par l'émission de deux mille (2.000) actions préférentielles A nouvelles et de deux mille deux cent soixante (2.260) actions préférentielles B nouvelles d'une valeur nominale de deux dollars cinquante cents (2,50 USD) chacune, avec une prime d'émission de cinq cent cinquante-cinq dollars des Etats-Unis quarante-sept cents (555,47 USD) pour chaque action préférentielle A et une prime d'émission de cent quatre dollars des Etats-Unis soixante-quatre cents (104,64 USD) pour chaque action préférentielle B.

*Souscription, Libération*

L'actionnaire minoritaire, REPARADE NOMINEES N.V.,

ici représentée par Madame Eleonora Broman, prénommée,

en vertu d'une procuration donnée le 4 avril 2000, ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, est alors intervenue aux présentes

- KB (CI) NOMINEES LIMITED, dont le siège social est établi à P.O. Box 76, Kleinwort Benson House, Wests Centre, St Helier, Jersey (Iles de la Manche),

ici représentée par Madame Eleonora Broman, prénommée,

en vertu d'une procuration donnée le 4 avril 2000,

laquelle déclare souscrire toutes les actions nouvelles et les libérer entièrement, avec les primes d'émission ci-avant mentionnées, de sorte que le montant d'un million trois cent cinquante-huit mille soixante-seize dollars des Etats-Unis quarante cents (1.358.076,40 USD) est dès à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été donnée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

Les prédites procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

*Deuxième résolution*

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quarante-six mille huit cent soixante-quinze dollars des Etats-Unis (46.875,- USD), représenté par dix mille huit cent quinze (10.815) actions ordinaires, cinq mille six cent vingt-cinq (5.625) actions préférentielles A, et deux mille trois cent dix (2.310) actions préférentielles B d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis cinquante cents (2,50 USD) chacune.»

*Estimation*

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de la présente augmentation de capital, ainsi que des primes d'émission y attachées, soit un montant global d'un million trois cent cinquante-huit mille soixante-seize mille dollars des Etats-Unis quarante cents (1.358.076,40 USD) est estimé à 1.420.582,0084 EUR = 57.306.137,- LUF.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ 670.000,- LUF.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Broman, M. Lemaire, C. Perroni, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2000, vol. 5CS, fol. 46, case 6. – Reçu 573.061 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 11 mai 2000.

G. Lecuit.

(30636/220/157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**EUROPEAN MEDIA VENTURES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 75.524.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 11 mai 2000.

G. Lecuit.

(30637/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**FIDES ET SPES, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 31.923.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire,  
tenue le 9 mai 2000 à Luxembourg*

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste de Commissaire et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste de Commissaire FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2001.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30639/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**FINALBA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.250.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société FINALBA S.A.*

Signature

(30640/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.



**GIOCH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 315/2000 en date du 8 mai 2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(30645/208/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**GISMO FINANCE S.A., Société Anonyme.**Siège social: Bertrange.  
R. C. Luxembourg B 71.141.

1. M. Van Moer, directeur de société, demeurant à Walferdange, a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société.

2. Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2000, que:

– M. Nico Birchen, Deputy Managing Director BANQUE INVIK S.A., demeurant à L-8342 Olm, 15, rue Napoléon I<sup>er</sup>, et

– M. David John Worcester, Chief Financial Officer MILLICOM S.A., demeurant à L-8059 Bertrange, Altlorenscheuerhof,

ont été désignés comme nouveaux membres du Conseil d'administration.

3. Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration, tenu en date du 24 mai 2000, que:

M. Marc Beuls, directeur de société, demeurant à Luxembourg, a été nommé comme Administrateur-délégué de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations ainsi qu'au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

M. Beuls  
Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 54, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30646/280/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**GRANDIN S.A., Société Anonyme.**Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 18.236.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire,  
tenue le 11 mai 2000 à Luxembourg*

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste de Commissaire et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste de Commissaire FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2004.

Pour copie conforme

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30647/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**HANDLOWY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**Siège social: Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 57.746.

Le bilan au 29 février 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 54, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 30 mai 2000*

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2000.

(30650/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**H20 INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 44.450.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société H20 INVESTMENTS S.A.

Signature

(30649/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**H20 INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 44.450.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2000*

Continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société H20 INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30648/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**HOPE S.A., Société Anonyme,  
(anc. HOPE S.A., Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 59.883.

L'an deux mille, le seize mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding HOPE S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg, section B numéro 59.883,

constituée par acte reçu par le notaire Maître Blanche Moutrier, de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 4 juillet 1997, publié au Mémorial C de 1997, page 26395.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nicola Nardari, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nerina Mariani, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Jacopo Rossi, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et le mandataire des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Suivant liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée qui peut, en conséquence, délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut effectuer toutes opérations de leasing en faveur de sociétés dans lesquelles elle a des participations ou en faveur de sociétés du groupe.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

2. Modification de la disposition générale comme suit:

«Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.»

3. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime et séparé les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'objet social de la société et, par là, de modifier l'article 4 des statuts de la société pour lui donner la nouvelle teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut effectuer toutes opérations de leasing en faveur de sociétés dans lesquelles elle a des participations ou en faveur de sociétés du groupe.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée des actionnaires décide de ce que la disposition générale se lira dorénavant comme suit:

«*Disposition générale*

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.»

*Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: N. Nardari, N. Mariani, J. Rossi, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2000, vol. 124S, fol. 34, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2000.

J. Delvaux.

(30657/208/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**HOPE S.A., Société Anonyme,  
(anc. HOPE S.A., Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 59.883.

Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 mai 2000, actée sous le n° 338/2000, par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2000.

J. Delvaux.

(30658/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**HERMESCO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 30.977.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration,  
tenue le 29 février 2000*

\* Le siège social de la société a été transféré de L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 60, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30653/794/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

**EURO-TOP S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

—  
STATUTS

L'an deux mille, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- La société anonyme LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., avec siège social à Luxembourg, ici représentée par deux Membres de son Conseil d'Administration, Monsieur Jeannot Mousel, employé privé, demeurant à Belvaux et Madame Gisèle Klein, employée privée, demeurant à Belvaux.

2.- La société dénommée LFS TRUST LIMITED, avec siège social à Dublin, ici représentée par deux directeurs, Monsieur Jeannot Mousel, préqualifié et Madame Gisèle Klein, préqualifiée.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de EURO-TOP S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la vente, la détention, la mise en valeur d'immeubles pour compte propre, ainsi que toutes opérations dans le domaine du travail administratif et intermédiaire commercial.

La société a encore pour objet tous actes, transactions, et toutes opérations généralement quelconques de nature mobilière, immobilière, civile, commerciales et financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social, ou qui peuvent favoriser l'extension et le développement, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, étant entendu qu'elles restent nominatives jusqu'à entière libération.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales.

**Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 8.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple des voix des administrateurs présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Exceptionnellement, le premier Président du Conseil d'administration sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 9.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation de la gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis en ou hors de son sein, actionnaires ou non.

**Art. 10.** La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du Président du Conseil d'administration ou par la seule signature du délégué du conseil d'administration, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 9. des statuts.

### Surveillance

**Art. 11.** Les opérations de la société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non.

Le ou les commissaires aux comptes seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires statuant à la majorité simple des actions présentes ou représentées, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six (6) années. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs sont élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale statuant à une majorité simple des actions présentes ou représentées avec ou sans motif.

### Assemblée générale

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception de la première année sociale qui commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre 2000.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par un mandataire, actionnaire ou non.

Chaque actionnaire de la société aura droit à chaque assemblée des actionnaires à un vote pour chaque action.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mercredi du mois de mai à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations, et ce, pour la première fois en l'an 2001.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### Dispositions générales

**Art. 20.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

### Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire les actions comme suit:

1) LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., prénommée, cinquante actions	50
2) LFS TRUST LIMITED, prénommée, cinquante actions	50
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de cent pour cent (100%) par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

### Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à soixante-dix mille francs luxembourgeois (70.000,- LUF).

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
  - a) LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., avec siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents;
  - b) L.F.S. TRUST LIMITED, avec siège social à 2nd Floor / John O'Leary House / 11-12, Warrington Place, Dublin 8 Irlande;
  - c) ARBO TRUST LIMITED, avec siège social à 2nd Floor / John O'Leary House / 11-12, Warrington Place, Dublin 8 Irlande;
3. LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A. a été nommée Président du conseil d'administration.
4. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes: FIDOM, S.à r.l., établie à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille cinq.

5. Le siège social est fixé à l'adresse suivante:  
L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue française, suivi d'une version anglaise. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version française et la version anglaise, le texte français fera foi.

Dont acte, fait et passé à Niederanven, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

**Suit la traduction anglaise:**

In the year two thousand, on the twenty-second of May.  
Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared the following:

1. The company LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., with registered office in Luxembourg, here represented by two members of the Board of Directors, Mr Jeannot Mousel, employee, residing in Belvaux and Mrs Gisèle Klein, employee, residing in Belvaux;
  2. The company LFS TRUST LIMITED, with registered office in Dublin, here represented by two directors, Mr Jeannot Mousel, prenamed, and Gisèle Klein, prenamed.
- Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to form amongst themselves a corporation in the form of a société anonyme in accordance with the following articles of incorporation.

**Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a Company in the form of a société anonyme under the name of: EURO-TOP S.A.

**Art. 2.** The Company will have its registered office in the municipality of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors.

In the event the board of directors determine that extraordinary political, economic or social developments normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporary transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited duration.

**Art. 4.** The activities of the company, in Luxembourg and abroad, are generally described as all purchase, selling, holding and turning to his own account of all real estates and properties, as well as all operations of administratif work and commercial intermediate.

In addition to that, the activities of the company are all agreements, transactions, and all operations, generally described as mobile-, immobile-, civil-, commercial-, and financial operations of all kind referring directly or indirectly to the mentioned activities of the company, or which nature is promoting his extension and development.

**Art. 5.** The corporate capital is fixed at one million two hundred and fifty thousand Luxembourg Francs (LUF 1,250,000.-), divided into one hundred (100) shares of twelve thousand five hundred (LUF 12,500.-) each.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option, until payment in full the shares remain in registered form.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

#### **Board of directors - Statutory auditors**

**Art. 6.** The Company will be administered by a board of directors composed of at least 3 (three) members, shareholders or not, elected for a period not exceeding 6 (six) years by the shareholders' meeting, and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders' meeting.

The General Meeting of the Company shall establish the number of directors, as well as their remuneration and the term of their mandate.

**Art. 7.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the corporate object of the Company.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders are in the competence of the board of directors. Subject to the conditions fixed by law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends.

**Art. 8.** The board of directors will choose from among its members a chairman.

The board of directors will meet upon call by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two directors so require.

Decisions will be taken by the affirmative votes of a simple majority of the directors present or represented.

Exceptionally, the first Chairman of the Board of Directors, will be appointed by the general shareholders' meeting.

**Art. 9.** The board of directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more directors, officers, executives, employees or other persons who may but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorisation by the general meeting of shareholders.

The Board of Directors may also entrust one or several directors with the coordination of all or of one part or special field of the Company's business and may give special powers for specific matters to one or several agents, elected or not between its members, having or not the quality of shareholders.

**Art. 10.** The corporation will be bound in any circumstances by the sole signature of the Chairman of the Board of Directors, or by the individual signature of the delegate of board, unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 9. of the present articles of association.

#### **Auditors**

**Art. 11.** The supervision of the operations of the Company is entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors will be elected by the shareholders' meeting by a simple majority of the votes present or represented at such meeting, which will determine their number, for a period not exceeding (6) six years.

They will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by a simple majority of the shareholders present or represented at a meeting of shareholders.

#### **Meetings of shareholders**

**Art. 12.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December in every year, except that the first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December 2000.

**Art. 13.** If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

The Board of Directors may decide that, for having the right to attend the General Meetings, a Shareholder have to effectuate the deposit five free days before the date established for the meeting; any shareholder shall have the right to vote in person or by proxy, shareholder or not.

The shareholders of the Company shall be entitled at each meeting of the shareholders to one vote for every share.

**Art. 14.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders. It has the powers conferred upon it by law.

**Art. 15.** The General Meeting of the Shareholders decides on the use and on the distribution of the net return.

Subject to the conditions fixed by law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends.

**Art. 16.** The annual general meeting will be held in the Grand Duchy of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the second Wednesday of May of each year, at 10.00 o'clock, and for the first time in 2001.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** The Company may be dissolved by a decision taken in a meeting of shareholders. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

### General provisions

**Art. 18.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

#### Subscription - Payment

The articles of incorporation having thus been established, the above named parties have subscribed the shares as follows:

1. LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., prenamed, fifty shares	50
2. LFS TRUST LIMITED, prenamed, fifty shares	<u>50</u>
Total: one hundred shares	100

All these shares have been paid up to one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the sum of one million two hundred and fifty thousand Luxembourg Francs (LUF 1,250,000.-) is forthwith at the free disposal of the corporation, as it has been proved to the notary.

#### Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at seventy thousand Luxembourg Francs (70,000.- LUF).

#### Extraordinary meeting

Here and now, the above-named persons representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- The number of directors is set at three (3) and that of the auditors at one.
- The following are appointed directors:
  - LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., with registered office in L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents;
  - L.F.S. TRUST LIMITED, with registered office in 2nd Floor / John O'Leary House / 11-12, Warrington Place, Dublin 8 Ireland;
  - ARBO TRUST LIMITED with registered office in 2nd Floor / John O'Leary House / 11-12, Warrington Place, Dublin 8 Ireland.
- LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES prenamed, has been appointed Chairman of the Board of Directors.
- The meeting decides to elect the following as statutory auditor:  
FIDOM, S.à r.l., established in L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
- The mandates of the directors and of the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of two thousand and five.
- The registered office is in L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

In witness whereof, the undersigned notary who understands and speaks english, declares that on request of the appearing parties, this deed is worded in French followed by an English version. In case of divergences between the English and the French version, the French version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Niederanven, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are know to the notary by their surname, christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary, the present deed.

Signé: J. Mousel, G. Klein, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 124S, fol. 49, case 1. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 31 mai 2000.

P. Bettingen.

(30782/202/315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

### SOCIETE DU PORT FLUVIAL DE MERTERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mertert.

R. C. Luxembourg B 6.698.

Les rapport et bilan pour l'exercice 1999, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2000, vol. 124S, fol. 24, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

(30464/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2000.

**IMA, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6794 Grevenmacher, 12, route du Vin, Résidence Royal Mosellan.  
H. R. Luxemburg B 50.557.

Im Jahre zweitausend, den dreiundzwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher,

Sind erschienen:

1) Herr Dr. Uwe Genz, Bio-Chemiker, geboren zu Bünzen (D), am 18. Juli 1950, ledig, wohnhaft zu D-63303 Dreieich, Quellenweg 15,

2) Herr Dr. Erich Kaun, Bio-Chemiker, geboren zu Beckum (D), am 16. September 1951, ledig, wohnhaft zu D-63329 Egelsbach, Erich-Kästner-Strasse 94,

3) Herr Dr. Rolf Adam, Bio-Chemiker, wohnhaft zu D-64546 Mörfelden-Walldorf, Gund Hofstrasse 17,

Welche Kompargenten in ihren vorerwähnten Eigenschaften den unterzeichneten Notar ersuchten, Folgendes zu beurkunden:

Die Herren Dr. Uwe Genz und Dr. Erich Kaun sind die alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung IMA, S.à r.l., mit Sitz in L-6794 Grevenmacher, 12, route du Vin, Résidence Royal Mosellan, eingetragen im Handelsregister Luxemburg, unter der Nummer B 50.557,

gegründet laut Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 20. März 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 300 vom 30. Juni 1995.

Das Gesellschaftskapital ist eingeteilt in fünfhundert Gesellschaftsanteile und ist wie folgt gezeichnet:

1) Herr Dr. Uwe Genz, vorgeannt, zweihundertfünfzig Anteile . . . . . 250

2) Herr Dr. Erich Kaun, vorgeannt, zweihundertfünfzig Anteile . . . . . 250

Total: fünfhundert Anteile . . . . . 500

Die Gesellschafter erklären, eine Generalversammlung der Gesellschaft abzuhalten und ersuchen den amtierenden Notar, folgende Beschlüsse zu beurkunden:

*Erster Beschluss*

Herr Dr. Uwe Genz, vorgeannt, tritt durch Gegenwärtiges unter der gesetzlichen Gewähr dem dies annehmenden Herrn Dr. Rolf Adam, vorgeannt, fünfundzwanzig (25) Gesellschaftsanteile ab an der vorgeannten Gesellschaft IMA, S.à r.l., eingetragen auf den Namen von Herrn Dr. Uwe Genz, zum Preis von fünfundzwanzigtausend (25.000,- LUF) Luxemburger Franken, welchen Betrag der Zessionar erklärt binnen einem Monat nach Unterzeichnung der Urkunde an den Zedenten zu zahlen, was letzterer annimmt.

Der Zessionar Herr Dr. Rolf Adam, vorgeannt, wird Eigentümer der ihm abgetretenen Anteile am heutigen Tag und erhält das Gewinnbezugsrecht auf die Dividenden der abgetretenen Anteile ab.

*Zweiter Beschluss*

Herr Dr. Erich Kaun, vorgeannt, tritt durch Gegenwärtiges unter der gesetzlichen Gewähr dem dies annehmenden Herrn Dr. Rolf Adam, vorgeannt, fünfundzwanzig (25) Gesellschaftsanteile ab an der vorgeannten Gesellschaft IMA, S.à r.l., eingetragen auf den Namen von Herrn Dr. Erich Kaun, zum Preis von fünfundzwanzigtausend (25.000,- LUF) Luxemburger Franken, welchen Betrag der Zessionar erklärt binnen einem Monat nach Unterzeichnung der Urkunde an den Zedenten zu zahlen, was letzterer annimmt.

Der Zessionar Herr Dr. Rolf Adam, vorgeannt, wird Eigentümer der ihm abgetretenen Anteile am heutigen Tag und erhält das Gewinnbezugsrecht auf die Dividenden der abgetretenen Anteile ab.

Herr Dr. Uwe Genz und Herr Dr. Erich Kaun erklären diesen Anteilsabtretungen zuzustimmen, in persönlichen Namen anzunehmen und Herrn Dr. Rolf Adam als neuen Gesellschafter der Gesellschaft IMA, S.à r.l., anzuerkennen.

*Dritter Beschluss.*

Infolge der obigen Anteilsabtretungen erklären die neuen Gesellschafter Artikel sechs der Satzungen der Gesellschaft mit beschränkter Haftung IMA, S.à r.l. wie folgt abzuändern:

**«Art. 6. Gesellschaftskapital.**

Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend (500.000,-) Luxemburger Franken und ist in fünfhundert (500) Anteile zu je eintausend (1.000,-) Luxemburger Franken eingeteilt.

Das Gesellschaftskapital ist wie folgt gezeichnet und zugeteilt:

1) Herrn Dr. Uwe Genz, Bio-Chemiker, wohnhaft zu D-63303 Dreieich, Quellenweg 15, zweihundertfünf- undzwanzig Anteile . . . . . 225

2) Herrn Dr. Erich Kaun, Bio-Chemiker, wohnhaft zu D-63329 Egelsbach, Erich-Kästner-Strasse 94, zwei- hundertfünfundzwanzig Anteile . . . . . 225

3) Herrn Dr. Rolf Adam, Bio-Chemiker, wohnhaft zu D-64546 Mörfelden-Walldorf, Gund Hofstrasse 17, fünfzig Anteile . . . . . 50

Total: fünfhundert Anteile . . . . . 500

Alle Anteile sind voll und in bar eingezahlt.»

*Vierter Beschluss*

Gemäss Artikel 190 des Gesetzes vom 10. August 1915, betreffend die Handelsgesellschaften, abgeändert durch das Gesetz vom 18. September 1933, respektive gemäss Artikel 1690 des Code Civil, werden sodann die obigen Anteilsabtretungen im Namen der Gesellschaft IMA, S.à r.l. ausdrücklich angenommen und in ihrem vollen Umfange nach genehmigt durch ihre zwei Geschäftsführer Herrn Dr. Uwe Genz und Herrn Dr. Erich Kaun, beide vorgeannt.

Die Geschäftsführer erklären des weiteren die Parteien zu entbinden die Anteilsabtretung der Gesellschaft durch Gerichtsvollzieher zustellen zu lassen. Die Kosten und Honorare dieser Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Kompargenten, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: U. Genz, E. Kaun, R. Adam, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 mai 2000, vol. 509, fol. 41, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 5. Juni 2000.

J. Gloden.

(30665/213/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**IMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6794 Grevenmacher, 12, route du Vin, Résidence Royal Mosellan.

R. C. Luxembourg B 50.557.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden.

(30666/213/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**HEMERA HARFANG MANAGERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.984.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 57, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2000.

N. Uhl

*Pour le Conseil d'Administration*

(30651/007/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---

**HEMERA HARFANG MANAGERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.984.

*Composition du Conseil de Gérance*

MM. Robert Reckinger, Président;

Jean Ducroux;

Robert Lattes.

*Commissaire aux Comptes*

KPMG AUDIT, Société Civile.

Luxembourg, le 6 juin 2000.

N. Uhl

*Pour le Conseil de Gérance*

Réquisition aux fins d'inscription au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 57, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30652/007/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2000.

---